

Note de service

DESTINATAIRES :	Tous les gestionnaires et responsables des RI, RTF, RPA de la DPD, DSSADG et DPSMD
EXPÉDITEUR :	Neila Mouelhi, chef de service en PCI, secteur hors hospitaliers
DATE :	2025-12-31
OBJET :	RAPPEL - Précautions additionnelles (isolement) de l'usager lors de son transfert

Le service de prévention et contrôle des infections (PCI) souhaite favoriser la communication de l'information en regard de précautions additionnelles requise lors des transferts inter établissements.

Si l'usager transféré est atteint d'une maladie infectieuse ou s'il présente certains symptômes nécessitant des précautions additionnelles, il est primordial de communiquer avec le milieu receveur et les ambulanciers pour aviser de l'état de santé de l'usager. Ceci permet de mettre en place les précautions additionnelles pour éviter la transmission des micro-organismes.

Un formulaire est disponible selon votre convenance et pourrait être complété par la personne responsable des soins dans votre établissement :

- <https://www.santemonteregie.qc.ca/ouest/documentation/formulaire-etat-de-precautions-additionnelles-de-lusager-lors-de-son-transfert>

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

NM